tière déclare que Mesure s'étant fait servir 2 chopes, une pour lui et une pour le *billard* (c'est ainsi qu'elle appelle un vieillard chauve de Wattrelos) refusa de payer et se jetant sur elle, la renversa et lui donna deux coups dans la poitrine.

Mesure, interrogé par le préaident, répond : « On ne » croit que les menteurs au tribunal. » Le tribunal n'étant pas du même avis, le condamne à trois mois de prison.

***

Paul Delbar, de Roubaix, étant ivre, a porté des coups de brosse à Joséphine Delecroix, et a insulté les agents qui avaient été appelés. Delbar est condamné à un mois de prison et 16 fr. d'amende.

***

Des vols de laine étaient commis dans l'établissement de MM. Herbaux-Thibeaut fils, industriels à Tourcoing. Une surveillance fut établie, et un matin un ouvrier fileur, Joseph Janssens, fut surpris emportant des bobines de laine filée. Le contre-maître alla prévenir son patron, mais pendant ce temps, Janssens put s'échapper. Une perquisition faite au domicile de Janssens, domicile qu'il occupait à Roubaix avec la femme Marie Messens, condamnée en Belgique à diverses peines pour recel, vol et affaire de mœurs, amena la découverte de laine filée et retors, de plomb, pour la somme d'environ 1,500 fr. Janssens est en fuite; Marie Messens, prétend qu'elle ne connaissait pas l'origine de ces matières et que Janssens avait de l'argent et achetait des marchandises. Ce dire n'étant pas accepté, Marie Messens est condamnée à un an de prison. Janssens est condamnée par défaut à deux ans de prison.

***

Heyndrickx avait recueilli dans sa chambre, par commisération, un de ses camarades nommé Balloy, qui était sans logement. Pour le récompenser, celui-ci lui a volé une paire de chaussures et son porte-monnaie Balloy, interrogé sur le mobile qui l'a poussé à commettre ce méfait, rempli d'ingratitude, répond : « Heyndrickx m'avait conseillé de voler pour faire une bonne bourse afin de partir à Bruxelles avec sa bonne amie. »

M. le président. — Alors pour le punir de vous avoir donné ce mauvais conseil, vous avez commencé par lui voler sa bourse.

Le prévenu. — Parfaitement.

Le tribunal condamne Balloy a six mois de prison.

***

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes : Trois mois de prison à Henri Durant et à Gustave Dutilleul, pour mendicité; trois mois de prison et 5 francs d'amende, à Arsène Jumel, pour vagabondage; un mois de prison pour outrages et 1,000 francs d'amende pour fraude, à Achille Dutilleul.

—

Le jugement de l'affaire d'escroquerie, Harles, Feraille et Fanchon, sera rendu vendredi 13 février.

NORD

Gondecourt. — Nous avons annoncé la condamnation à un an de prison prononcée contre le sieur Desclairs, professeur au pensionnat de Sainte-Catherine. On vient de découvrir que le pseudo-sieur Desclairs n'est autre qu'un sieur Johanneau, ancien agent d'affaires, qui avait capté la confiance de M. l'abbé Briaux, directeur du pensionnat de Sainte-Catherine, en lui présentant de faux papiers. Le vrai Desclairs, employé dans une des grandes maisons de Paris, est un homme des plus honorables.

Au moment de son arrestation pour abus de confiance au préjudice d'un bijoutier d'Arras, le faux Desclairs, bien que marié et père de cinq enfants, était en pourparlers pour contracter alliance avec une cabaretière de Gondecourt.

Armentières. — *Elections de prud'hommes.* — Les électeurs ouvriers d'Armentières, appelés dimanche dernier à élire leurs conseillers, se sont complètement abstenus. Il a été impossible de former un bureau, ni candidats ni électeurs ne s'étant présentés au lieu de convocation. Le même résultat a été obtenu lundi, alors qu'il s'agissait des patrons.

Dunkerque. — *Le crime de la rue de Rome, à Paris.* — On s'occupe activement de l'affaire dite de la rue de Rome, (assassinat de la fille Alliaume). Le juge d'instruction de Dunkerque est chargé de faire prendre des renseignements, partout où la victime a résidé dans notre arrondissement. A Gravelines, où la fille Alliaume est née, une commission rogatoire a été donnée à M. le juge de paix Flageollet qui interroge chaque jour un grand nombre de personnes sur les habitudes, les mœurs etc. de Lucie Alliaume, sur ses fréquentations et ses connaissances. Enfin le juge de paix est chargé de recueillir tous les renseignements propres à éclairer la justice.

Hazebrouck. — *Bizarreries du tirage au sort.* — Lucien Robitaille, inscrit sous le n° 21 sur le tableau de la commune, a tiré le n° 21; Elie Charlie, de Bavinchove, inscrit sous le n° 1 a tiré le n° 1; René Flahauw, d'Ostezeele, inscrit sous le n° 4 a tiré le n° 4; Théodore Demeyer, de Steenbecque, inscrit sous le n° 12 a tiré le n° 12; Louis Duvet, d'Hazebrouck, inscrit sous le n° 19 a tiré le n° 19; Charles Maes, de Blaringhem, inscrit sous le n° 16 a tiré le n° 16; René Debaecker, de Renescure, inscrit sous le n° 5 a tiré le n° 5; Henri Clodoré, de Merville, inscrit sous le n° 16 a tiré le n° 16; Emmanuel Gruson, de La Gorgue, inscrit sous le n° 23 a tiré le n 23; Prosper Wambre, de La Gorgue, inscrit sous le n. 47 a tiré le n. 47.

PAS-DE-CALAIS

Les élections sénatoriales. — Dans sa séance de vendredi, le Sénat a validé les élections de MM. Paris et Hamille, élus sénateurs du Pas-de-Calais, le 25 janvier dernier.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 février. — Joseph Vanbunder, rue des Longues-Haies, cour Baas, 6. — Ambroise Lallemand, Grand'Place, Hôtel-de France. — Adrien Desbuequois, rue de Croix, 52. — Jean Samaille, rue de l'Epeule, cour Liagre, 14. — Laure Lafrance, rue du Fontenoy, 113. — Auguste Germain, rue Jacquart, 93. — Henri Duhamel, rue de la Longue-Chemise, 17. — Pierre Duries, rue Pellart, 54. — Albertine Leernyder, rue des Arts, 179. — Marie Delcroix, rue Daubenton, 70. — Louise Desmettre, rue de Lannoy, 89.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 février. — Hélène Decottignies, 5 mois, rue de Béthune, 8. — Georges Duflet 7 mois, rue d'Alger, maisons Seney, 152. — Léon Hodin, 41 ans, tisserand, à l'Hôtel-Dieu. — Marie Missant, 54 ans, ménagère, rue du Marquisat, 50. — Sophie Florin, 71 ans, en religion Sœur Philomène, rue Saint-Antoine, (Carmélites), 31. — Marie Vermeersch, 15 jours, rue de France, cour Lampe, 3. — Fernand Boutry, 2 mois, Grand'Rue, 233. — Blanche Mattelaer, 2 ans, rue de Toulouse, maisons Thérin, 8. — Louis Lepers, 5 mois, rue de Solferino, 9.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 février. — Eugénie Mylle, rue du Calvaire. — Jeanne Maegth, rue du Brun-Pain.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 6 février. — Félix Soenen, 28 ans, tailleur d'habits et Maria Lepers, 18 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 février. — Julie Leuridan, 10 ans 7 mois, à l'Epine. — Arthur Despres, 8 mois, rue du Clocher. — Rosine Vandevoorde, 3 mois, au Blanc-Seau.

Etat-civil de Mouveaux. — NAISSANCES du 15 au 22 janvier. — Paul Garestte, Les Duries. — Marie-Zoé Desmaret, Le Pil.

Décès du 15 au 22 janvier. — Marie Bataille, 17 ans 7 mois, sans profession, Les Duries.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LECROARD-BOMMERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles BOMMERS, veuf de Dame Rosalie WAYMEL, décédé à Mouveaux, le 5 février 1885, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels de 1re classe, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 10 heures, en l'église de Mouveaux. — Les Vigiles, seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, à la Place, chez M. Lécroard-Bommers.

Ils vous prient d'assister à l'Obit du Mois, qui aura lieu le lundi 9 mars prochain, à 10 heures, en la même église.

Des pains seront distribués aux pauvres par MM. les membres du Bureau de bienfaisance, le jour du service.

Les amis et connaissances de la famille FLORIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Joseph FLORIN, en religion Sœur PHILOMÈNE du Sacré Cœur de Marie, du Tiers-Ordre régulier de Notre-Dame du Mont-Carmel, décédée à Roubaix, au monastère de Saint-Joseph, le 6 février 1885, dans sa 72e année d'âge et sa 45e de religion, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 7 heures 1/2, en la Chapelle de la communauté et à neuf heures, à l'église de St-Martin, à Roubaix.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 9 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean MONTAGNE, veuf de Dame Opérine PLAISANT, décédé à Cysoing, le 28 décembre 1884, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 9 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Madame veuve WATINE-MEURISSE, pieusement décédée à Roubaix, le 6 février 1884, à l'âge de 90 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 9 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Adolphe VERGHOTE, époux de Dame Clémentine DUPONCHELLE, décédé à Roubaix, le 10 février 1884, dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église de Marcq-en-Barœul, paroisse Saint-Vincent, le lundi 9 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Jean-Baptiste MALFAIT, époux de Dame Coralie DEVISSE, décédé à Marcq-en-Barœul, le 10 février 1884, à l'âge de 67 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des Messes Anniversaires seront célébrées en la chapelle de la Sainte-Vierge, de l'église paroissiale de Saint-Etienne, à Lille, le lundi 9 février 1885, à 7 heures et à 11 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Adèle POUPÉ, décédée le 7 février 1884, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & OBITS MERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Le Journal de Roubaix*

BELGIQUE

MGR DUMONT. — On écrit de Rome à l'*Echo de Namur*, le 1er février, que Mgr Dumont, ancien évêque de Tournai, a fait ses soumissions et rétractations complètes au Saint-Père, qui les a acceptées avec bonheur.

Cette nouvelle, qui nous est donnée comme sûre, produira en Belgique une vive satisfaction.

A la Chambre. — L'ordre du jour appelait le budget du ministère des affaires étrangères.

MM. de Zerezo, rapporteur, et d'Andrimont ont préconisé des réformes dans l'organisation de nos ambassades et de nos consulats.

M. Beernaert allait leur répondre lorsque M. Rolin, l'ancien ministre, est venu couper le débat par une interpellation obstructionniste.

Il a sommé (c'est le mot) M. le ministre de l'intérieur d'avoir à publier *hic et nunc* le dossier complet des 1,060 communes qui, à la date du 1er janvier, ont modifié leur situation scolaire.

M. Rolin voudrait attraire devant les Chambres ces 1,060 communes et faire 1,060 procès à ces administrations communales, coupables d'avoir voulu secouer le joug du régime Vanhumbeeck.

MM. Thonissen, Beernaert et Jacobs ont fait ressortir l'énormité d'une pareille prétention.

La Chambre, ayant repris ensuite la discussion du budget et adopté successivement les articles, n'a pu procéder au vote sur l'ensemble, l'assemblée n'étant plus en nombre.

Le socialisme dans l'armée. — Le *Vooruit*, l'organe socialiste de Gand, annonce qu'un meeting de jeunes ouvriers, qui devaient tirer au sort cette année-ci, a eu lieu au local de la société et a très bien réussi. Ce journal ajoute : « Nous constatons avec plaisir que les idées socialistes gagnent du terrain parmi la jeunesse; et cela nous donne l'assurance que Gand enverra à l'armée non un troupeau de moutons, mais des jeunes gens dont un grand nombre comprendront tout ce que le service militaire contient de honteux et qui, dans les grèves de l'avenir, lèveront la crosse en l'air, au lieu de décharger leurs fusils sur les grévistes. »

Et nos bons libéraux ne songent, eux, qu'à une chose, à « séculariser » l'armée, comme ils disent dans leur jargon. Le moment est vraiment bien choisi pour chasser les aumôniers militaires. Ce sont les socialistes qui prennent leur place.

Les anarchistes belges. — On assure que notre gouvernement aura aussi à s'occuper sous peu des anarchistes. C'est M. Bara qui a proposé aux Chambres la loi sur les matières explosibles. On assure que la police sera chargée de veiller avec plus de rigueur que jamais à l'exécution de cette loi.

Verviers. — *Funérailles de M. Ortmans-Hauzeur.* — Les funérailles de M. Ortmans-Hauzeur, bourgmestre de Verviers et membre de la Chambre des représentants, ont eu lieu à Verviers, jeudi 5 courant, au milieu d'un immense concours de population.

La plupart des magasins avaient fermé leurs vitrines et un très grand nombre de maisons avaient arboré, en berne, le drapeau national. Toutes les sociétés de la ville avaient de même arboré le drapeau de deuil et fermé leurs fenêtres. Les réverbères étaient allumés et voilés de crêpe sur le parcours du cortège.

Des discours ont été prononcés par M. de Lantsheere, président de la Chambre, M. Pety de Thozée, gouverneur, au nom de la province; M. Lobet, échevin, au nom du conseil communal et de la population de Verviers; M. Edouard Herla, au nom de l'Association libérale de Verviers; M. P. Dedyn, au nom de la chambre de commerce; et, enfin, M. Tasté, comme président de la Société industrielle et commerciale de Verviers.

FAITS DIVERS

Le R. P. Bernard, récemment élu supérieur général de l'ordre des Capucins, vient d'envoyer à tous les couvents de l'ordre une circulaire exhortant les religieux qui en auraient la vocation à se vouer à l'apostolat dans les missions lointaines. Cette circulaire, approuvée par la sacrée congrégation de la Propagande, est un nouvel indice de l'intention du Saint-Siège de développer dans le monde entier l'œuvre des missions. Les supérieurs des autres ordres religieux qui ont aussi cette œuvre parmi celles dont ils s'occupent préparent des instructions analogues.

Présence d'esprit. — Les gamineries tumultueuses qui ont signalé le dernier cours de M. Caro nous rappellent une autre tentative du même genre qui tomba dans l'eau, grâce au spirituel sangfroid de M. Saint-Marc Girardin.

Ce dernier faisait lui aussi un cours à la Sorbonne et un certain nombre de mécontents de la jeunesse des écoles avaient résolu de lui rendre la vie dure.

A peine le professeur a-t-il pris place sur son fauteuil, deux cents étudiants saisissent leurs chapeaux, se les plantent sur la tête en signe de défi et pour commencer les hostilités.

M. Saint-Marc Girardin se lève, salue l'assemblée et regardant plus spécialement du côté des manifestants :

« Messieurs, je vous demande la permission de rester découvert. »

On éclata en applaudissements, et la cabale fut désarmée.

Potage KOULAO, Londres 1884.
Grande médaille d'or comme « potage de choix » Médaille Exposition d'Hygiène (précieux pour enfants). Rafraîchissant, fortifiant, très-digestif. Partout dans bonnes épiceries. — Dépôt : Santiard et Cie, Lyon. 10217

MENUS PROPOS

Est-il vrai, demandait-on au député Z..., républicain élu, grâce à l'appui de l'administration, que tu te sois présenté comme candidat de la République !

— Certainement.

— Mais, en 1869, tu as été candidat officiel de l'Empire.

— C'est vrai.

— Et tu n'as pas honte de changer ainsi !

— Permets, mon cher, ce n'est pas moi, c'est le gouvernement qui a changé.

***

Vous avez trop d'esprit pour un vaudevilliste, disait à Labiche un de ses amis comme on en a toujours.

— Eh bien ! répondit l'aimable académicien, faisons une pièce ensemble... le compte y sera.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

La dissolution anticipée

Paris, 7 février. — L'idée de faire statuer la Chambre immédiatement sur sa réforme électorale dans le but de provoquer sa dissolution anticipée, a perdu beaucoup de terrain et semble devoir être abandonnée aujourd'hui. On paraît plutôt disposé à reculer la délibération de la Chambre jusqu'au commencement du mois de mars et comme dans ces conditions, le Sénat ne pourrait statuer qu'au retour des vacances de Pâques, il s'en suit que la question de la dissolution anticipée de la Chambre ne pourrait plus se poser utilement. La Chambre accomplirait son mandat jusqu'à l'expiration légale La conséquence de ce système serait que la Chambre actuelle serait dans l'obligation de voter avant sa séparation définitive le budget de 1886, et que le gouvernement, dès lors, serait obligé de déposer celui-ci très prochainement.

Rassemblements interdits

Paris, 7 février. — On annonce que les gardiens de la paix ont interdit, hier, les rassemblements qui se forment chaque jour aux abords de la Bourse et où la politique est le sujet le plus habituel des conversations. Cette mesure aurait été prise à la suite de la distribution, par un de ces groupes, d'un placard révolutionnaire.

Les obsèques du général Carteret-Trécourt

Paris, 7 février. — Sur la proposition du ministre de la guerre, le gouvernement a décidé qu'en raison des longs et glorieux services (43 ans de services, 29 campagnes, 5 blessures, 2 citations), rendus au pays par le général Carteret-Trécourt, ses obsèques auraient lieu en l'église des Invalides.

Cette décision paraîtra à l'*Officiel*.

Le corps du défunt sera transporté lundi à l'église des Invalides et exposé dans une chapelle ardente. La cérémonie religieuse sera célébrée mardi à midi.

L'inhumation aura lieu à Rolampont, dans le département de la Haute-Marne.

Un naufrage

Marseille, 6 février. — Ce matin, à neuf heures, le brick-goëlette italien *Nuovo-Rafaelo*, capitaine di Donna, monté par sept hommes, partait pour Porto-Sole (Italie), remorqué à la sortie du port par un vapeur, lorsque l'amarre ayant cassé, le brick, poussé par la violence du vent nord-ouest est allé se briser sur les blocs qui garantissent la jetée et a coulé à pic. L'équipage a été sauvé.

Exécution capitale

Berlin, 6 février. — Les journaux du soir annoncent que Reinsdorff et Ruchler, condamnés à mort pour l'affaire du Niederwald, seront pendus demain à Halle. La peine de Bupsch, le troisième condamné, a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Dépêche de l'amiral Courbet

Paris, 7 février. — Une dépêche de l'amiral Courbet annonce qu'environ 2,000 Chinois ont attaqué la nuit du 31 janvier au 1er février nos nouvelles positions; ils ont été vigoureusement repoussés en perdant 200 tués dont un officier européen et plusieurs mandarins. Nous avons eu un tué et un blessé. Depuis le 25 janvier, les Chinois ont perdu 700 tués et blessés.

La prise de Khartoum et l'opinion anglaise

Londres, 7 février. — Les journaux anglais sont unanimes à approuver la décision du cabinet de donner « carte blanche » à Wolseley et de lui fournir tous les moyens d'agir vigoureusement. Ils disent que le cabinet a interprété ainsi la volonté de la nation clairement exprimée.

Le *Times* insiste sur la nécessité d'ouvrir la route de Souakim à Berber.

Le *Morning-Post* croit savoir que dans le conseil tenu hier, il a été question de l'intervention des troupes turques; mais l'opportunité d'employer l'expédition italienne, prête à partir, a été longuement discutée.

Le conseil se réunira encore aujourd'hui.

Des avis de Metammeh du 1er février, confirment que Khartoum a été livrée par des traîtres.

Les assertions sont contradictoires sur Gordon.

Dépêche du général Brière de l'Isle

Paris, 7 février. — Une dépêche du général Brière, annonce qu'il a capturé le 6 février, trois forts commandant le camp retranché chinois de Dong-Song. Il a capturé le lendemain le camp entier avec des pertes minimes.

Il est seulement à deux journées de marche de Lang-Son, mais un arrêt est nécessaire pour se reposer et se ravitailler.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 7 février 1885

Présidence de M. LE ROYER, président.

La séance est ouverte à deux heures.

Les récidivistes

M. Labiche répond au discours prononcé hier par M. Waldeck Rousseau, ministre de l'intérieur. Il le remercie d'avoir accepté la main-mise de l'administration sur les récidivistes. C'est une modification essentielle au projet de la Chambre.

La difficulté est de savoir si on dira dans la loi que la relégation aura lieu dans les colonies, ou si elle doit être muette. Avant de discuter cette question, il maintient ce qu'il a dit sur l'inutilité de la relégation pour l'amélioration des criminels.

Le chiffre donné par le ministre ne prouve rien. L'opinion de M. de Chesse et de M. Pallu, gouverneurs, est contraire. L'orateur doute de la salubrité de la Guyane. M. de Chesse, qui la vante, est à Paris en convalescence, et, quand on a voulu l'entendre, il s'est dit malade.

M. Buffet dit que le projet est inacceptable.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.)

Séance du samedi 7 février 1885

Présidence de M BRISSON

M. Andrieux adresse une question à M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur. Lors de la réception du 1er février, M. le Préfet du Vaucluse aurait dit à M. le président du tribunal de commerce, et à ses collègues : Votre place n'est pas ici.

Le procès-verbal de cet incident a été adressé à M. Martin-Feuillée, puis transmis au ministre de l'intérieur.

M. Andrieux demande quelle suite sera donnée à l'affaire.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, justifie M. le préfet. M. le président du tribunal de commerce est directeur d'un journal, qui, la veille de la réception, avait injurié les fonctionnaires de la République.

M. le Préfet s'est borné à dire : « Puisque vous acceptez la responsabilité de l'article, j'ai l'honneur de vous saluer. Le gouvernement ne peut pas blâmer un fonctionnaire qui a fait respecter nos institutions. (Fréquentes interruptions.)

M. Andrieux regrette l'intervention de la politique dans une question de convenances. La presse est unanime à blâmer M. le préfet. L'orateur s'étonne que les préfets refusent de recevoir les présidents des tribunaux de commerce quand M. Jules Ferry recevait récemment le conseil général de l'Oise ayant à sa tête le duc d'Aumale.

M. J. Ferry, président du conseil, interrompt : Cette visite était correcte. M. le duc d'Aumale se présentait à la tête d'un corps constitué.

M. Andrieux. — Je remercie M. J. Ferry de fournir un argument contre M. Waldeck-Rousseau.

M. Gambetta nous recommandait les mœurs de Périclès. J'en suis à me demander si nous avons encore une République athénienne ou si nous avons la Béotie dans nos mœurs. (Rires et applaudissements)

L'incident est clos.

M. le général Lewal, ministre de la guerre, dépose un projet de loi en faveur de la liberté de la fabrication des armes.

L'urgence est déclarée.

Les droits sur les céréales

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif aux droits sur les céréales.

M. Raoul Duval combat toute surtaxe.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Dimanche 8 février 1885. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 0/0.

Une seule représentation extraordinaire.

Ma Camarade, comédie en 5 actes, par MM. H. Meilhac et Philippe Gilles.

Prix ordinaire des places.

Pour la location, s'adresser chez M. Lesguillon, rue du Vieil-Abreuvoir.

THEATRE DES BOULEVARDS. — Dimanche 8 février. à 7 h. 1/2 du soir. — Avez-vous vu çà ! Non. Eh bien ! venez le voir, et les Deux Sourds, vaudeville en un acte.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 8 février 1885. — Bureau à 5 h. 0/0. — Rideau à 5 h. 1/2.

Dernière représentation de Mme Mindès.

Carmen, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Haléry, musique de Georges Bizet.

Mam'zelle Nitouche, opérette en 4 actes.

En wagon, épisode de voyage en 1 acte, de M. E. Vercousin.

Je désirerais, dit le Dr MARC, *dans son Conseil du foyer* du PETIT JOURNAL, voir le **Fer Bravais** entrer dans notre alimentation quotidienne : quelques gouttes de cette savante préparation dans les aliments auraient pour résultat d'améliorer la santé en protégeant l'homme, la femme, l'enfant et le vieillard contre les influences morbides du monde extérieur. 10216

AUX ASTHMATIQUES

Tel est le titre d'un très curieux petit ouvrage dont la 10e édition vient de paraître en LIBRAIRIE. On y trouvera d'intéressants détails sur un traitement qui permet d'obtenir sans médicaments la guérison radicale de l'Asthme, du Catarrhe et de la Bronchite. Cette brochure sera adressée gratuitement à tout lecteur de ce journal qui en fera la demande à l'auteur, M. LA TOUCHE, 5, rue Bayard, Paris, en y joignant 0,30 centimes en timbres-poste pour frais d'envoi. 10173

QUEL ENTHOUSIASME !

A Monsieur Baric, pharmacien-chimiste, à Gouvieux (Oise).

Je vous serai très reconnaissant de m'envoyer au plus tôt douze boîtes de vos excellentes pilules toniques reconstituantes.

Ma femme et mes deux filles, l'aînée surtout, étaient depuis longtemps d'une faiblesse extrême, ne mangeant pas ; et tous les symptômes de la vitalité, chez elles, s'en allaient de jour en jour ! Grâce à vos bonnes pilules, elles vont de mieux en mieux !

Je vous autorise à publier cette missive, car on ne saurait trop aider les gens qui, comme vous, apportent un soulagement réel aux nombreuses maladies qui ont pour point de départ la faiblesse du sang, qui semble, hélas ! caractériser notre époque.

Votre tout dévoué.

Berthaud, 8, rue Perronet, Paris.

La boîte de 3 francs des pilules Baric, se trouve dans toutes les pharmacies, à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien : à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille. 4j,8f,15m,19av.—10032

Asthme, Oppression
Le SIROP de JANNIN
d'un succès toujours croissant depuis vingt ans, calme instantanément les crises et amène une guérison rapide.
Excellents effets dans les **Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine.** — Le Flacon, 3 fr.
Dépôts à Roubaix, pharmacies Bataille, Sebert et Doublemart, et bonnes pharmacies. d.12av.—20982

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Gagelin et Delafosse, 29, faubourg Poissonnière; R. D. Warburg et Cie, 22, rue Richer, ont des acheteurs en tissus.

Laines

MELBOURNE, 3 février.

Par câblegramme. — Les expéditions de toutes les colonies australiennes comportent :

Pour l'Angleterre.....	751.000 b.	contre	754.000 b.
» le Continent, direct.	71.000 »	»	44.000 »
» l'Amérique, direct..	5.000 »	»	16.000 »
Total.....	828.000 b.	»	814.000 »
A déduire les laines de la Darling River expédiées depuis le 1er juillet 1884, mais provenant de l'année antérieure et vendues en novembre dernier.	25.000 »	»	25.000 »
Total.....	803.000 b.	»	839.000 b.
Déficit dans les envois au 1er février.....			36.000 b.

PORT-ELIZABETH, 10 janvier.

Correspondance particulière. — Depuis notre dernier avis du 3 courant, il a été conclu plusieurs grandes affaires, principalement en laines en suint en général, toutefois, le marché reste calme et sans changement. En Uitenhage snow white 30 à 40 balles extra choix ont changé de mains à 1s. 6 1/2d., une même quantité extra superior bulky à 1s. 5 1/2d., quelques petits lots de 1s. 5d. 1s. 4d. En country snow white on a fait 20 balles Glen Avon à 1s. 2 3/4d. et 1s. 3d.; Sylvia et Deepkloof, dont on offre beaucoup en vente, n'attirent pas l'attention des acheteurs. Les laines country scoured ont eu la vente de 200 balles Bloemfontein, assez bonne, bulky, de 10 1/2 à 10 3/4. En fleece washed on a fait une partie de 80 balles, bonne qualité moyenne, à 7 1/4d. La demande continue pour le Canada pour les laines en suint Karoo et 200 b. ont été enlevées du marché de 6 à 6 1/4d. Les laines en suint bleuâtres de qualité moyenne ont été particulièrement demandées pour l'exportation et diverses parties, ensemble au-delà de 500 balles, ont été achetées à 6 1/2d.; en outre 100 balles, pas aussi bonne à 6d. Un lot de 500 balles, Aliwal district Nord ; en partie bleuâtre, légère, a été acheté par un spéculateur à 5 1/4d.

Céréales et farines

PARIS, samedi 7 février

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

	6 fév.	7 fév.		6 fév.	7 fév.
Disponible.	45 40	46 30	4 de mars	47 25	47 10
Mars.....	46 60	46 60	4 de mai..	47 75	47 60

Marque Corbeil..... 48 ..

Circulation : 5.700.

Blés. — Tendance calme.

	6 fév.	7 fév.		6 fév.	7 fév.
Disponible.	21 30	21 25	4 de mars	22 10	22 10
Mars.....	21 75	21 60	4 de mai	22 75	22 60

Seigles. — Tendance calme.

Disponible.	16 30	16 40	4 de mars.	17 ..	16 90
Mars.....	16 50	16 50	4 de mai.	17 25	17 40

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

vendredi 6 février. (Clôture).

MAIS

NEW-YORK			CHICAGO		
Février	59 1/2	Août.. ..	Février	36 3/4	Août.. ..
Mars..	49 1/2	Sept.. ..	Mars...	37	Sept.. ..
Avril ..	49 1/4	Octob.. ..	Avril...	37 1/4	Octob.. ..
Mai ..	49 1/4	Nov.. ..	Mai...	40 1/2	Nov .. ..
Juin ..	..	Déc.. ..	Juin ...	..	Déc.. ..
Juillet	..	Janvier ..	Juillet.	..	Janvier ..

FROMENT

Février	90	Août.. ..	Février	78 1/4	Août.. ..
Mars..	91 1/4	Sept	Mars..	78 3/4	Sept.. ..
Avril..	93	Octob.. ..	Avril..	79 1/2	Octob.. ..
Mai...	94 3/4	Nov.. ..	Mai...	84 1/4	Nov.. ..
Juin ..	95 3/4	Déc.. ..	Juin...	..	Déc.. ..
Juillet	..	Janvier ..	Juillet	..	Janvier ..

Avoine. — Fermeté.

Courant	17 75	..	4 de mars...	18 50 18 75
Mars	17 75	..	4 de mai....	19 . 19 25
Mars-avril ...	18 25	..		

PARIS, 6 février

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets opt

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 7 février

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 k°l.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza.....	.. .. ..	61 ..	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. .. ..	67 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. .. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. .. ..	56 50	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. .. ..	54 25	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre....	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline...	.. .. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, samedi 7 février.

(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza.	Calme 6 fév.	7 fév.	Huile de lin.	Calme. 6 fév.	7 fév.
Courant..	66 75	66 ..	Courant..	53 50	53 50
Mars .. .	66 25	66 25	Mars . .	53 50	53 50
4 mars. .	66 75	66 75	4 mars .	53 50	53 50
4 de mai..	67 75	67 75	4 de mai.	53 50	53 50

PARIS, 6 février.

Colza. — La tendance reste ferme, mais il y a toujours peu d'activité dans les transactions.

Le courant du mois se paie 65 50 et 65 75.

Mars est demandé à 66 fr. et offert à 66 25.

Mars et avril, ont acheteurs à 66 25 et vendeurs à 66 50.

Les 4 mois de mars, demandés à 66 50, sont tenus à 67 fr.

Les 4 mois de mai ont acheteurs à 67 50 et vendeurs à 68 fr.

Les 4 derniers mois valent de 68 75 à 69 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible ...	65 50	65 75	Mars-avril...	66 25	66 50
Courant	65 50	65 75	4 de mars ...	66 50	67 .
Mars	66 ..	.. ..	4 de mai. ...	67 50	68 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 6 février.

Lins. — Marché faible.

Disponible..	53 50	.. ..	Mars-avril...	53 25	53 50
Courant. ...	53 50	.. ..	4 de mars ..	53 50	.. ..
Mars	53 50	.. ..	4 de mai ..	53 50	

(